

**Compte-Rendu de la Réunion  
tenue le samedi 21 juin 2003  
au Restaurant "Le Louis XVII"  
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8<sup>ème</sup>**

Étaient présents :

M<sup>me</sup> de La Chapelle  
M. Desjeux  
M<sup>me</sup> Pierrard

Vice-Présidente  
Secrétaire Général  
Trésorière

et

Mmes Bodouff-Julie, de Crozes, Védrine, Wiener,  
MM. Crépin, Majewski, Noye, Soyer.

Étaient excusés :

MM. Hamann, Mésognon, Spitzer.

Après le déjeuner habituel, la Vice-Présidente ouvre la séance :

## **I – La vie du Cercle**

- M. Hamann, absent aujourd'hui parce qu'il a subi une opération, se porte bien. Il doit se reposer, c'est la raison de son absence.
- *Vente du 21 mai à Drouot :*

Certains membres, présents à cette vente ont pu acquérir des objets proposés, malgré les prix qui étaient assez soutenus.

- le garde-notes Payan
- des cheveux de Louis XVII et de Naundorff

Un os, prélevé lors d'une fouille au cimetière Ste Marguerite, a été retiré la veille de la vente, sur injonction de la Mairie de Paris. Il devrait être rendu à son propriétaire.

- *Au sujet du cœur de St Denis :*
  - M. Tulard a rendu un rapport négatif, ce qui entraîne que la cérémonie envisagée est suspendue ; le duc de Bauffremont envisage pourtant de procéder à une manifestation dans une église parisienne et au square du Temple.

## **II – Présentation de M. Soyer :**

M. Crépin nous présente M. Alain Soyer, qui effectue depuis quelques années des recherches, qui l'ont amené à penser qu'il descend peut-être de Louis XVII.

Il nous explique le cheminement qui a fait son opinion actuelle. Il vient de publier un livre intitulé « Est-il le descendant de Louis XVII ? »

Les Sohier/Soyer descendent de Charlemagne, et des Soyer apparaissent dans la famille de Mathurin Bruneau.

## **III – Iconographie**

### ***Fiche N° 25/26***

Elle traite de Charles Benazech (1767-1794), et sera double compte tenu de l'importance des œuvres présentées.

## **IV – Les Recherches**

- *Par Mme Védrine*

### ***Les Municipaux***

Pour faire sortir du Temple l'otage de la Nation, le Dauphin, il y eut quelques complots dont nous connaissons les principaux. Celui de Dumouriez, qui finit tragiquement ; celui d'Hébert, minutieusement préparé, et dénoncé par Couthon à la barre de la Convention.

Pour libérer un prisonnier si bien gardé, il faut des complicités intérieures. Qui vient à la tour, en l'an II ?

Le porte-clefs

Le garçon servant

Les Municipaux, Commissaires de la toute puissante Commune

et éventuellement la jeune veuve Clouet.

On peut éliminer le petit personnel trop modeste pour un si grand projet. Si Louis XVII est sorti du Temple, cela c'est fait par des Municipaux, les ficelles tirées par l'homme fort du moment.

Dans la foule des quelques 270 Municipaux, quelques uns se détachent, suspects pour les irrégularités de leur comportement et de leurs gardes.

Le plus célèbre est Lorinet, ce « patriote éclairé ». Il était sûrement éclairé car il se trouve toujours là au bon moment.

Il est au Temple le 19 janvier au départ de Simon, pour constater l'identité du petit Capet et signe la décharge. Il devait être de garde le 17 et a permuté avec Ladmiral.

Ventôse, tout est normal, il siège avec les L. On peut seulement remarquer que la veille de sa garde, le 27, Couthon a dénoncé le complot d'Hébert à la Convention.

Germinal ne le voit pas ; c'est la mort des Hébertistes. L'arrestation de Baudrais, l'interrogatoire du personnel, etc. ... période de grand trouble au Temple.

La garde suivante, c'est le 19 floréal (8 mai) ; il vient entre 9 et 11h du soir jusqu'au soir suivant. Le soir suivant 20 floréal Mme Elisabeth est brutalement arrêtée pour être jugée et exécutée.

Le mois suivant, c'est Prairial. Il vient le 9 et le 29 ; il est donc de garde le 30, pour signer l'ahurissante dénonciation de la Porte des Écuries, qui faisait de la forteresse une passoire.

Il ne vient pas en messidor, de faite il ne se passe rien.

En Thermidor, il vient deux fois en 8 jours ; il est venu, soit le 5 ou le 6 ; les pouvoirs manquent pour ces deux jours. En revanche, nous avons un pouvoir non daté : Renard, Morel et Lorinet. Avec Morel, l'ordre alphabétique est à peu près respecté. Mais ô surprise, revoilà Lorinet, le 9 Thermidor avec les T, Tombe et Tessier. Que vient-il faire au Temple, deux ou trois jours après sa dernière garde ? Ce « patriote éclairé » sait qu'il va se passer quelque chose de grave à la Convention, que le régime peut être ébranlé et il se précipite au Temple. Craint-il une inspection des prisonniers par des « nouveaux » ? Si on peut montrer le fils de Louis XVI, pourquoi vient-il, sans aucune raison ? La malle de Lorinet ne nous a rien appris ; s'il avait un secret, il l'a emporté avec lui.

- *par Laure de La Chapelle*

### ***Le manuscrit Villenave***

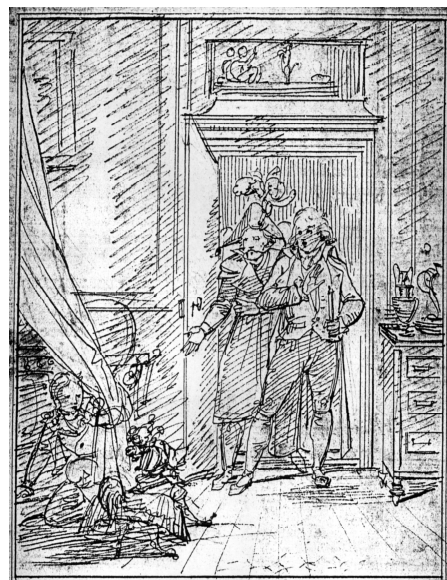
Récemment, notre secrétaire général, Édouard Desjeux, me faisait connaître le livre d'un écrivain belge, Jean de Lathuy, intitulé «Louis XVII. Études critiques». Apparemment, ce livre, ronéotypé, avait dû être édité à compte d'auteur en 1969 et à un petit nombre d'exemplaires. Ce qui expliquerait qu'une révélation de cet écrivain soit restée ignorée. A la page 231, Lathuy raconte en effet :

«J'ai eu la bonne fortune d'acquérir l'an passé (donc dans les années 60) un très curieux manuscrit daté de l'an VIII (1799) dont, à ma connaissance, il n'a été jusqu'ici fait mention nulle part. Il comporte 31 pages de texte, très serré, mais lisible La couverture, en parchemin d'une époque fort antérieure, porte : Villenave, Mélanges et souvenirs. Méridional de naissance et Nantais d'adoption, Mathieu Guillaume Thérèse Villenave (1762-1846) fut mêlé à tous les événements de la Révolution. Successivement instituteur, avocat, journaliste, fondateur du RODEUR et du COURRIER FRANÇAIS, rédacteur en chef de la QUOTIDIENNE, ... Villenave fut un homme de premier plan de qui les notes, surtout si elles ne sont pas destinées à être publiées, ne peuvent manquer d'intérêt. Deux pages concernent Louis XVII et sa sueur. Voici la première partie, qui concerne le Dauphin, je la cite en entier, en soulignant que deux séries de témoignages s'y trouvent étroitement imbriqués, les uns sur le petit Capet, les autres sur le substitué. « Le soir du 9 au 10 thermidor, on craignit que les partisans de Robespierre ne se portassent au Temple et n'égorgeassent les prisonniers. 6 députés furent nommés pour s'y transporter. Ils trouvèrent le cordonnier Simon, gouverneur, précepteur et geôlier du malheureux fils de Louis 16. Cet enfant était enfermé dans une chambre dont la porte n'était pas ouverte depuis plus de quatre mois, il faisait ses ordures autour de lui. Les aliments qu'on lui passait par la chatière ajoutaient encore à l'infection, parce que le petit prince n'en pouvait consommer la moitié. Simon se présentait de deux heures en deux heures à la chatière : Capet, criait-il, dors-tu ? Es-tu là ? Viens que je te voye. Et le petit enfant était obligé de venir à cet appel qui se faisait de deux heures en deux heures et qui avait pour but, avec le défaut d'exercice et la corruption de l'air, de faire mourir le jeune infortuné. Il était deux ou trois heures de la nuit lorsque les 6 députés se transportèrent au Temple. Ils firent relever les sentinelles, ils avaient amené avec eux une force armée respectable dont 300 hommes de cavalerie. Lorsqu'ils se présentèrent à l'appartement du petit prince, celui-ci, voyant des flambeaux, crut qu'on voulait le prendre pour l'égorger et fut se cacher sous son lit. La

porte ouverte, une vapeur méphitique insupportable fit reculer les députés et leur suite, personne n'osait entrer dans cet appartement. On appela le jeune enfant, mais il n'osait ni répondre ni se montrer, il croyait toujours qu'on en voulait à ses jours. Enfin deux hommes de l'escorte se bouchèrent le nez et se précipitant dans la chambre, enlevèrent le petit enfant qui se mit à jeter des cris perçants, croyant qu'il ne reverrait plus le jour, on le porta dans une chambre, il était couvert de vermine, have et le ventre très enflé. Les députés firent préparer un bain, on le lava en leur présence ; ils lui firent couper les cheveux. Pendant cette opération il entra en convulsion se rappelant sans doute qu'il avait entendu dire à son digne gouverneur qu'avant d'envoyer Louis XVI à l'échafaud, on lui avait coupé les cheveux ... »

On repère très aisément dans ce document que deux textes ont été amalgamés : l'un concernant l'arrivée de Barras au Temple le 10 thermidor, avec les descriptions habituelles d'enfermement et d'odeurs fétides. Notez l'erreur sur la présence de Simon, à qui l'on pourra ainsi attribuer les sévices sur l'enfant. Ayant été guillotiné, le savetier n'était guère en mesure de se défendre et pouvait ainsi jouer le bouc émissaire de toute la fine équipe des municipaux. L'appel du petit Capet toutes les deux heures est typique des faux bruits répandus en messidor an III dans tous les journaux de l'époque. Mais si l'on regarde le texte de plus près, on remarque, mélangés au premier, des éléments d'un récit nettement différent : à une époque légèrement antérieure, se présentent au Temple en pleine nuit des personnalités plus ou moins officielles. L'heure : deux heures du matin, n'est pas celle de l'arrivée de Barras en Thermidor. L'enfant est indiqué de façon insistante comme étant très petit : l'adjectif est employé trois fois. Et son attitude est à l'opposé de celle du grand enfant trouvé par Barras, flegmatique, blotti dans une couchette sans vouloir bouger. Là, l'enfant pousse des cris perçants, se cache sous son lit, résiste quand on veut l'en sortir ; il a des convulsions (accidents très typiques de la nervosité du dauphin) lorsqu'on lui coupe les cheveux, car il craint la guillotine et les préparatifs imposés aux condamnés. Il semble donc que le manuscrit Villenave révèle une sortie de Louis XVII de sa prison, sans doute peu avant la chute de Robespierre, puisqu'elle est confondue avec la venue de Barras au Temple en Thermidor. D'autant que cette version d'une évasion est étayée par deux dessins à la plume d'époque fin 18<sup>ème</sup>, qui faisaient partie de la vente de la collection de notre ami et membre du Cercle Alain Bancel.

Le premier dessin représente le petit Capet, visiblement enfermé dans une chambre de la petite Tour ornée de dessus de porte, de boiseries et des meubles de l'archiviste Berthélemy. L'enfant, petit et aux cheveux longs, se cache derrière les rideaux de son lit à l'arrivée d'un officier empanaché et d'un homme s'éclairant avec une bougie. Son petit chien est costumé, chapeauté et montre les dents aux arrivants surpris par le spectacle.



Le second dessin, qu'on peut situer près de la porte de l'Enclos qui fait face à la Rotonde du Temple, montre un enfant allongé sur un banc, beaucoup plus grand, aux cheveux courts, affublé d'un chapeau de femme auquel il se cramponne, vêtu d'un caleçon long et de sous-vêtements, obligé de suivre des soldats de la Garde Nationale qui l'arrêtent à coups de crosse. Une conclusion se présente à l'esprit : on a fait sortir Louis XVII, mais un contre ordre ou une dénonciation permet de faire rentrer à sa place un substitué arrêté aux portes du Temple quelques heures plus tard. Et naturellement enfermé, cette fois, dans le cachot préparé au 2<sup>ème</sup> étage de la grosse Tour ! Quoi de plus simple et de plus élégant comme solution ? Nul besoin de linge sale, de cheval en carton ou autres inventions de faux dauphins. Tout le monde put croire que l'évasion avait échoué, comme le duc de la Trémoille le confia à l'historien Lenôtre « Le Dauphin est resté hors du Temple quarante-huit heures, peut-être moins. Ceux qui l'ont sauvé ont été pris, une fois le coup fait, d'une panique insurmontable, irréflectible, se sont vus sur le point d'être poignardés, et, par erreur, ont laissé réintégrer le Dauphin au Temple, où il est mort peu de jours après (sic) peut-être de la secousse !... La date de l'événement n'est pas donnée, à ce que je crois... » Et le duc de placer la sortie la veille de la mort, en juin 1795, d'en attribuer la paternité à Cormier, ce fabulateur et de recommander à Lenôtre de chercher du côté de Dijon... Il conclut « Le tiroir qui contient ce secret ne s'ouvrira jamais, ni pour vous, ni pour personne ». Peut-être un jour, n'aurons-nous plus besoin des révélations du tiroir ?

La séance est levée à 17h15.

le Secrétaire Général

*Desjeux*

Édouard Desjeux